

**Université du Québec à Montréal**  
**Département de science politique**  
**Hiver 2017**

**POL 5441-30**  
**Politique étrangère du Canada**  
Mercredi : 9h30-12h30

Professeur : Frédéric Mayer

Courriel : [mayer.frederic@ugam.ca](mailto:mayer.frederic@ugam.ca)

Heures de bureau : Mercredi : 13h30-14h30 et sur rendez-vous

**DESCRIPTIF OFFICIEL DU COURS**

La place du Canada dans le monde par rapport aux autres acteurs du système international. Analyse des origines, de l'élaboration, du processus de prise de décision et de la mise en œuvre de la politique étrangère. Le rôle international du Québec. Les relations du Canada avec les États-Unis, l'Europe et les autres régions du monde. Sa participation aux organisations internationales et ses positions face aux grands enjeux mondiaux.

**OBJECTIFS DU COURS**

Ce cours vise développer une capacité d'analyse et de compréhension de la politique étrangère canadienne et du rôle du Québec sur la scène internationale. La démarche pédagogique s'articule autour du développement de compétences en matière d'argumentation dans ce domaine. Au terme de la session, l'étudiant-e devrait être en mesure d'appliquer les connaissances acquises pour situer n'importe quel élément ponctuel relevant du champ de la politique étrangère du Canada par rapport à une logique d'ensemble de cette politique. L'étudiant-e devrait ainsi être habile à établir des liens entre différentes questions spécifiques et à identifier des ruptures et des récurrences dans l'évolution de la politique étrangère du Canada.

L'étudiant-e devrait avoir développé la capacité de conceptualiser le comportement international du Canada, de structurer de manière logique les relations entre ces différents comportements, ainsi que les enjeux et intérêts dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la politique étrangère. Ceci passe par l'acquisition d'un certain nombre de connaissances empiriques et théoriques, de même que par le développement d'un esprit critique à l'égard de cet objet d'étude.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les exposés magistraux constituent une base de réflexion qui doit être alimentée et enrichie par les lectures obligatoires avant chaque séance de cours. Les enseignements magistraux ne remplacent pas la lecture assidue et attentive des textes ; ils sont plutôt conçus pour en éclairer la lecture et compléter l'information. Chaque semaine de cours sera composée d'une exposition magistrale des éléments de base et de discussions. Un retour sur la matière vue dans le cours précédent est effectué afin de s'assurer de la bonne compréhension des différents contenus.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Outils d'évaluation	Pondération	Échéance
Réflexion analytique	30 %	8 février
Examen de mi-session	30 %	22 février
Examen final	40 %	21 avril

**Rapport analytique :** Le rapport analytique est un texte argumentatif de 1800 mots dans lequel l'étudiant-e présente une introduction spécifiant la position sur le sujet imposé, un développement appuyé sur des sources variées qui appuie cette position, une conclusion synthétisant les arguments et présentant une ouverture sur des questions exploratoires, ainsi qu'une bibliographie complète des sources utilisées pour la rédaction du rapport. Le rapport doit citer des sources nombreuses, variées et fiables (notamment parmi les lectures obligatoires et additionnelles suggérées).

Le rapport doit impérativement être remis avant le début du cours du 8 février. En aucun cas, les retards ne seront acceptés.

**Examen de mi-session :** L'examen porte sur l'ensemble la matière vue en classe, ainsi que sur les lectures jusqu'alors. Il consiste à rédiger une série de réponses à développement court (de 10 lignes à une page selon la question) sur les questions posées à l'examen. L'examen se fera à livres ouverts.

**Examen final :** L'examen maison (*take home*) final porte sur l'ensemble des lectures et de la matière vue en classe. Il consiste à rédiger un essai argumentatif d'une longueur de 2500 à 3000 mots, bibliographie non incluse, sur l'une des questions posées à l'examen.

Les questions d'examen seront remises en classe le 12 avril et l'examen doit être remis au secrétariat du département de Science politique (A-3405) avant le 21 avril à 16 h.

**Présentation :** Le rapport analytique et l'examen final doivent inclure une page de présentation, des citations en style auteur-date, ainsi qu'une bibliographie des sources citées, lesquelles ne sont pas comprises dans le nombre de mots. Il est impératif de respecter scrupuleusement les règles méthodologiques de référencement (citations, notes de bas de page, bibliographie, etc.). Une attention particulière sera portée sur ce point. Tous les détails à ce sujet sont disponibles dans le *Guide de méthodologie en science politique — Premier cycle*, en vente au Centre Paolo Freire (A-3645).

**Évaluation :** Les critères d'évaluation des travaux sont : la présence et la pertinence de tous les éléments exigés, ainsi l'évaluation se fera sur une base positive et non déductive ; la cohérence et la clarté de l'argumentation ; l'effort de recherche (diversité, multiplicité et pertinence des sources) et la qualité du français, le référencement et la présentation générale.

**Remise des travaux et examens :** Les travaux doivent être remis en mains propres au professeur, ou au secrétariat du département de Science politique (A-3405) de manière à officialiser la date de remise. Veuillez noter qu'un travail déposé après 16 h est réputé avoir été déposé le lendemain (ou le lundi suivant s'il a été déposé après 16 h le vendredi). Aucun retard dans la remise des travaux ne sera toléré, à moins d'être justifié par une attestation médicale valable. Les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour de retard, incluant les jours de fin de semaine.

Tous les travaux doivent être remis en format papier et en version électronique (Word) sur Moodle. Seule la remise de la copie papier officialise la date de remise du travail. Aucune note ne sera attribuée si les travaux ne sont pas remis sous ces deux formes.

Portail général : [www.moodle.ugam.ca](http://www.moodle.ugam.ca)

Procédure d'accès : [www.moodle.ugam.ca/doc/acces.pdf](http://www.moodle.ugam.ca/doc/acces.pdf)

## **MATÉRIEL OBLIGATOIRE**

Les lectures obligatoires font partie intégrante de la matière soumise à évaluation. Elles servent de préparation aux cours et doivent donc être effectuées avant chacun de ceux-ci. Il est important de noter qu'elles ne résument pas les cours, mais complètent la matière discutée en classe.

Les lectures obligatoires sont indiquées par un astérisque (\*) dans le plan de cours.

L'ouvrage suivant est obligatoire :

Nossal, Kim Richard, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin. (2007). *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 646 pages. L'ouvrage est disponible en version papier (47,45 \$) et numérique (24,99 \$) à la Coop UQAM.

## **PROGRAMME DE COURS ET DE LECTURES**

### **11 janvier : Introduction**

- Présentation et organisation du cours

### **18 janvier : L'analyse de la politique étrangère canadienne**

- Relations internationales et politique étrangère
- Les variables explicatives et la question des niveaux d'analyse
- Quelques problématiques en politique étrangère canadienne

\*Nossal, Kim Richard, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin. (2007). *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp. 25-48.

\*Michaud, Nelson et Isabelle Ramet. (2004). « Québec et politique étrangère : contradiction ou réalité ? », *International Journal*, Vol. 59, no 2, pp. 303-324. Disponible sur Virtuose.

### **25 janvier : Un peu d'histoire**

- Évolution de la politique étrangère canadienne de 1867 à 2014

Remise des sujets pour le rapport analytique.

\*MAECI, « Jouer dans la cour des grands » Histoire du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Ottawa, MEACI, 2008, 47 pages. Document disponible à l'adresse suivante : <http://epe.lac-bac.gc.ca/100/206/301/faitc-aecic/history/2013-05-03/www.international.gc.ca/history-histoire/departement-ministere/index-1.aspx@lang=fra#une1> (page archivée)

\*Massie, Justin et Stéphane Roussel. (2008). « Au service de l'unité : Le rôle des mythes en politique étrangère canadienne », *Canadian Foreign Policy*, vol. 14, no.2, pp. 67-93.

## **1<sup>er</sup> février : Approches et idées dominantes**

- Puissance moyenne ? Satellite américain ? Ou puissance majeure ?
- Où se situe la politique étrangère canadienne ? Internationalisme, isolationnisme ou continentalisme ?

\*Nossal, Roussel et Paquin : Chap. 2 et 4.

## **8 février : Facteurs externes et mondialisation**

- La géographie, la puissance relative, les institutions et la société internationale.

Dépôt des rapports analytiques, avant le début du cours.

\*Nossal, Roussel et Paquin : Chap. 1.

\*Deblock, Christian. (2012). « La politique commerciale canadienne à l'heure des 3 'D' », *Cahier de recherche — CEIM*. Disponible en ligne :

[http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Deblock\\_Sept2012\\_Relations\\_commerciales\\_entre\\_le\\_Canada\\_et\\_les\\_USA.pdf](http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Deblock_Sept2012_Relations_commerciales_entre_le_Canada_et_les_USA.pdf)

Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères et du Commerce international. (2010). Un plan d'action canadien pour une nouvelle économie mondiale : Réponse à l'émergence de la Russie, de l'Inde et de la Chine, Sénat du Canada, Ottawa. Disponible en ligne : [www.parl.gc.ca/content/sen/committee/403/fore/rep/rep07jun10-f.pdf](http://www.parl.gc.ca/content/sen/committee/403/fore/rep/rep07jun10-f.pdf)

## **15 février : Facteurs internes**

- La société civile, les groupes de pression, le Parlement, les partis politiques et la structure économique.
- L'identité (nationale et internationale), les valeurs et la culture

\*Nossal, Roussel et Paquin : Chap. 3 et 9.

Massie, Justin et Jean-Christophe Boucher. (2013) « Militaristes et anti-impérialistes : les Québécois face la sécurité internationale », *Études internationales*, vol. 44, No.3, pp. 359-385. Disponible sur Virtuose.

## **22 février : Examen de mi-session**

## **1<sup>er</sup> mars : Pas de cours — Semaine de lecture**

## **8 mars : Le processus décisionnel**

- Le Premier ministre et le Cabinet
- Psychologie et perceptions
- La place des francophones

\*Nossal, Roussel et Paquin : Chap. 5,6 et 7.

## **15 mars : Ministère et institutions internationales**

- Le système politique, la bureaucratie
- Le concept d'intérêt national
- ONU, OTAN, Commonwealth et Francophonie

\*Nossal, Roussel et Paquin : Chap. 8.

\*Affaires mondiales Canada. (2016). Politique étrangère, Gouvernement du Canada, Ottawa. Disponible en ligne : <http://www.international.gc.ca/cip-pic/index.aspx?lang=fra>

(Incluant les pages rattachées à celle-ci : Sanctions économiques ; Les conflits et crises internationaux ; Droits internationaux de la personne ; ...)

## **22 mars : Défense, sécurité et politique étrangère du Canada**

- Différents aspects de la sécurité

\*Ministère de la Défense nationale du Canada. (2014). *L'environnement de la sécurité de l'avenir 2013 — 2040*, Ottawa. Disponible en ligne : [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2015/mdn-dnd/D4-8-2-2014-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2015/mdn-dnd/D4-8-2-2014-fra.pdf)

\*Eric Wagner, « Un royaume pacifique ? Le mythe canadien du maintien de la paix et la guerre froide », *Revue militaire canadienne* 7:4 (2006-2007) : 45-53. Disponible en ligne. <http://www.journal.forces.gc.ca/vo7/no4/wagner-fra.asp>

\*Stéphane Roussel et Chantal Robichaud, « L'État post-moderne par excellence ? Internationalisme et promotion de l'identité internationale du Canada », *Études internationales* 35:1 (2004) : 149-70. Disponible via Virtuose.

## **29 mars : Fédéralisme et provinces canadiennes**

- Compétences et intérêts des provinces en politique étrangère
- Le Canada doit-il parler d'une seule voix sur la scène internationale ?

\*Nossal, Roussel et Paquin : Chap. 10 et 11.

## **5 avril : Paradiplomatie : Les relations internationales du Québec**

- L'émergence du Québec comme acteur international
- Doctrine Gérin-Lajoie
- Les querelles fédéral/provincial sur les compétences internationales.
- Les grands clivages linguistiques et régionaux

\*Nossal, Roussel et Paquin : Chap. 12.

\*Michaud, Nelson et Marc T. Boucher. (2006). « Les relations internationales du Québec comparées », L'Observatoire de l'administration publique, 42 pages. Disponible en ligne : [http://cerberus.enap.ca/Observatoire/docs/Etat\\_quebécois/a-relations-internationales.pdf](http://cerberus.enap.ca/Observatoire/docs/Etat_quebécois/a-relations-internationales.pdf)

## **12 avril : Relations Canada et grandes puissances, l'aide publique internationale et droits de la personne**

- États-Unis et la défense (NORAD) et l'économie (ALENA)
- Grande-Bretagne, la France, l'Union européenne, la Russie et la Chine
- Aide internationale dans la politique étrangère du Canada
- Valeurs variables et droits de la personne
- Le soft power du Canada

Remise des questions de l'examen final

\*Dobson, Wendy et Paul Evans. (2015). *L'avenir des relations Canada-Chine*, Institut de recherche en politiques publiques, Toronto, 33 pages. Disponible en ligne : <http://irpp.org/wp-content/uploads/2015/11/policy-horizons-2015-11-17-fr.pdf>

\*Gotlieb, Allan. (2013). *Les États-Unis et la politique étrangère du Canada*, Affaires mondiales Canada, Gouvernement du Canada. Disponible en ligne : <http://www.international.gc.ca/odskelton/gotlieb.aspx?lang=fra>

\*Norton, Leslie E. (1993). « L'incidence de la violation flagrante et systématique des droits de la personne sur les relations bilatérales du Canada », *Études internationales*, vol. 24, No 4, pp.787-811. Disponible via Virtuouse.

\*Audet, François et Olga Navarro-Flores. (2014). « Virage dans la gestion de l'aide canadienne publique au développement : tensions et dynamiques d'une nouvelle idéologie », *Canadian Foreign Policy*, vol. 20, No 1, pp. 61-72. Disponible via Virtuose.

### **19 avril : Révolution néoconservatrice et regard vers le futur**

- Politique étrangère des gouvernements de Stephen Harper et de Justin Trudeau
- Du canal de Suez à l'Irak

\*Massie, Justin et Darko Brizic. (2014). « Rupture idéologique et redéfinition de l'identité internationale du Canada : Harper et Chrétien face aux guerres en Libye et au Kosovo », *Canadian Foreign Policy*, Vol. 20, No1, pp. 19-28. Disponible via Virtuose.

\*Binette, Pierre et Philippe De Courval. (2014). « Solidarité ou solitude ? L'évolution de la politique étrangère canadienne au Conseil des droits de l'Homme », *Canadian Foreign Policy*, Vol. 20, No 1, pp. 73-85. Disponible via Virtuose.

### **Orientations bibliographiques supplémentaires :**

Des bibliographies sur la politique étrangère canadienne sont disponibles aux adresses suivantes :

[www.pedc.uqam.ca](http://www.pedc.uqam.ca)

<http://www.kirton.nelson.com/student/casestudies.html>

[www.ucs.mun.ca/~ocroci/CFP.pdf](http://www.ucs.mun.ca/~ocroci/CFP.pdf)

Dorion-Soulié, Manuel et Stéphane Roussel. (2014). « 'Oui' à l'Irak ? Le baptême du feu de Stephen Harper et l'émergence du néocontinentalisme (2002–2003) », *Canadian Foreign Policy*, Vol. 20, No 1, pp. 9-18. Disponible via Virtuose.

James, P., Nelson Michaud et M. J. O'Reilly (dir.). (2006). *Handbook of Canadian Foreign Policy*, Lexington books, Lanham.

Massie, Justin et Stéphane Roussel. (2014). « La politique étrangère du Canada : Intérêts, institutions et identités », dans Alain-G. Gagnon (dir.), *La politique québécoise et canadienne : Une approche pluraliste*, Presse de l'Université du Québec, Québec, pp. 669-700.

Michaud, Nelson (2011). « Le rôle du Canada et la présence du Québec sur la scène internationale : origines et enjeux », dans Michaud, N. (Dir.), *Secrêt d'État ? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*, Presses de l'Université Laval Ste-Fo, 29 pages.



Michaud, Nelson. (2010). « La politique étrangère canadienne : Mythes persistants et réalité confuse ? », dans Bernier, Robert (Dir.), *L'espace canadien : mythes et réalités : une perspective québécoise*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 23 pages.

Michaud, N. et K. Nossal (dir.). (2001), *Diplomatic Departures: The Conservative Era in Canadian Foreign Policy, 1984–1993*, UBC Press, Vancouver.

Michaud, N., et Ramet, I. (2003). « Assiste-t-on à un passage des relations internationales à la politique étrangère ? », *Sources ENAP*, vol. 18, No 2, Québec, 3 pages.

Nossal, K. R. (1997). *The Politics of Canadian Foreign Policy, 3e ed.*, Prentice-Hall, Scarborough.

### **Sur l'histoire du ministère des Affaires étrangères**

Affaires mondiales Canada. (2013), « Le Canada dans le monde : une histoire canadienne de la politique étrangère ». Disponible en ligne : <http://epe.lac-bac.gc.ca/100/206/301/faitc-aecic/history/2013-05-03/www.international.gc.ca/history-histoire/world-monde/index-1.aspx@lang=fra> (page archivée)

Hilliker, J. et D. Barry. (1995). *Le ministère des Affaires extérieures du Canada, vol. 2, L'essor, 1946-1968*, Presses de l'Université Laval, Québec.

Hilliker, J. et D. Barry. (1990). *Le ministère des Affaires extérieures du Canada, vol. 1, Les années de formation, 1909-1946*, Presses de l'Université Laval, Québec.

### **Processus décisionnel :**

Dewitt, David B. (2007). « Défense nationale contre Affaires étrangères : Le choc des cultures dans la politique de sécurité internationale du Canada », dans Stéphane Roussel (dir.), *Culture stratégique et politique de défense : l'expérience canadienne*, Montréal, Athéna, pp. 143-157.

Michaud, Nelson. (2006). « The Prime Minister, PMO and PCO: Makers of Canadian Foreign Policy? », dans Michaud, Nelson, Patrick James et Marc J. O'Reilly, (dir.), *Handbook of Canadian Foreign Policy*, Lexington Books, Lanham, pp. 21-48.

Schmitz, Gerald. (2006) « Les livres blancs sur la politique étrangère et le rôle du Parlement du Canada : un paradoxe qui n'est cependant pas sans potentiel », *Études internationales*, vol. 37, no 1, pp. 91-120.

### **Sur la mondialisation :**

Leblond, Patrick. (2015). « La politique commerciale du Canada envers l'Asie : fin de l'ambivalence ? », *Série scientifique 2015s-24*, CIRANO. Disponible en ligne : <http://www.cirano.qc.ca/files/publications/2015s-24.pdf>

Neufeld, Mark (1999). « Democratization in/of Canadian Foreign Policy: Critical Reflections », *Studies in Political Economy*, vol. 58, pp. 97–119.

### **Sur la défense nationale**

Granatsrtein, J.L. (1996). *Canada's Army: Waging War and Keeping the Peace*, University of Toronto Press, Toronto.

Haglund, David G. (2000). « The Geopolitical jamboree: Which Region for Canada? », dans Haglund, D.G., *The North Atlantic Triangle Revisited. Canadian Grand Strategy at Century's End*, CIIA, Toronto, chap. 4.

Massie, Justin et David G. Haglund. (2014). « Un poids décisif ? L'influence du Québec sur les interventions militaires canadiennes », *Globe : Revue internationale d'études québécoises*, vol. 17, no 2, pp. 173-206.

Morton, Desmond. (2009). *Histoire militaire du Canada*, Montréal, Athéna.

Morton, Desmond. (1987). « Defending the indefensible: some historical perspectives on Canadian defence 1867-1987 », *International Journal*, vol. 42, no. 4, automne pp. 627-644. Disponible via Virtuose.

Roussel, Stéphane (dir.) (2007). *Culture stratégique et politique de défense. L'expérience canadienne*, Athéna, Montréal.

### **Aide publique internationale et droits de la personne**

Anzueto, Marc-André. (2014). « Instrumentalisation des droits humains en politique étrangère canadienne ? Le crépuscule de l'internationalisme et l'émergence du néoconservatisme au Guatemala », *Études internationales*, vol 45, No 4, pp. 601-624. Disponible via Virtuose.

Hubert, Don. (2005). « Consolidation de la paix et sécurité humaine dans la politique étrangère canadienne », dans Conoir, Yvan et Gérard Verna (dir.), *Faire la paix : Concepts et pratiques de la consolidation de la paix*, Presses de l'Université Laval, Québec, pp. 466-83.

Marclay, Éric. (2008). « Le virage vers les questions de sécurité de l'aide publique au développement », dans François Audet, Marie-Eve Desrosiers et Stéphane Roussel (dir.), *L'aide canadienne au développement*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp. 241-61.

Noël, Alain, Jean-Philippe Thérien et Sébastien Dallaire. (2008). « Les Canadiens et l'aide au développement : un internationalisme à deux vitesses », dans François Audet, Marie-Eve Desrosiers et Stéphane Roussel (dir.), *L'aide canadienne au développement*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp. 141-156.

### **Sur les relations internationales du Québec**

Balthazar, Louis, L. Bélanger, et G. Mace (1993). *Trente ans de politique extérieure, 1960-1990*, CQRI, Septentrion, Québec.

Balthazar, Louis et A. Hero. (1999). *Le Québec dans l'espace américain*, Québec-Amérique, Montréal.

Lachapelle, Guy (Dir.). (2010). *Le destin américain du Québec : Américanité, américanisation, anti-américanisme*, Presses de l'Université Laval, Québec, 344 pages.

Mayer, Frédéric (2011). *Le soft power des États fédérés et la Chine. Québec: Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation*, École nationale d'administration publique, Montréal, 40 pages.

Michaud, Nelson. (2005). *Les relations internationales du Québec : caprice ou nécessité?* Cahier du Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, 20 pages.

Paquin, Stéphane et Guy Lachapelle. (2004). « Pourquoi les régions font-elles des relations internationales? » dans Paquin, S. et G. Lachapelle (Dir.), *Mondialisation, gouvernance et nouvelles stratégies subétatiques*, Les presses de l'Université Laval, Saint-Nicolas, pp. 75-91.

Paquin, Stéphane (dir.). (2006). *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*, Presses de l'Université Laval, Québec.

Paquin, Stéphane (dir.). (2006). *Histoire des relations internationales du Québec*, VLB éditeur, Montréal, 357 pages.

Paquin, Stéphane. (2006). « Quelle place pour les provinces canadiennes dans les organisations et les négociations internationales du Canada à la lumière des pratiques au sein d'autres fédérations », *Administration publique du Canada/Canadian Public Administration*, vol. 48, no.4, pp. 477-505.

Paquin, Stéphane et Annie Chaloux. (2010). « Le Québec sur la scène internationale. Les raisons de son dynamisme », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, Vol. 13, No 1, pp. 25-45.

#### **ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS**

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

#### **POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL**

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :  
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.